

Image not found or type unknown



Compte courant bloqué et chantage

Par **celo788**, le **23/11/2015** à **11:18**

Bonjour,

Nous sommes 3 pour notre SAS. Le 3eme associé est devenu violent avec nous(video surveillance à l'appuis). La société est trop jeune pour évaluer les parts et n'a pas assez d'argent pour nous rembourser notre compte courant. Nous allons saisir le juge mais nous savons qu'il peut ordonner un délai de paiement de 2 ans max. J'avais le souhait de trouver un acheteur mais difficile lorsque je ne peux pas présenter de bilan. Existe-t-il un journal officiel ou quelque chose comme ça ou je peux mettre une annonce? Ca se fait? Avez-vous une autre idée?